

Ces revenus portent sur les rémunérations principales, les indemnités et allocation diverses, les pensions et rentes, les charges sociales (AF, Sécurité sociale, œuvres sociales). Le versement forfaitaire est également à inclure dans la catégorie des dépenses du personnel.

Ces dépenses concernent évidemment les administrations centrales et les services déconcentrés de l'Etat. Celles afférentes aux établissements publics à caractère administratif figurent au titre des subventions octroyées à ces établissements.

Remarques particulières

CH. 32.95 contribution de l'Etat pour la constitution des provisions versement au FSR des cadres supérieurs de la nation (charges communes).

Les crédits affectés pour ce chapitre ont été fixés à 0,800 milliard de DA soit une augmentation de 14% par rapport à la dotation de 1992. Les consommations figurant sur la situation de l'ACCT se sont élevées à 783,895 millions de DA (soit 98%).

Il est à remarquer que l'exécution des dépenses inhérentes à ce chapitre relève des attributions du FSR (service créé auprès du ministère des finances), mais les pièces comptables (engagements et mandats) sont soumises à la signature de la DGB en sa qualité d'ordonnateur.

Les attributions du FSR ne sont toutefois pas clairement définies et il a été constaté un chevauchement de la procédure d'exécution des dépenses de ce chapitre entre le service FSR et la direction des prévisions budgétaires. Néanmoins, le problème a été pris en charge selon la réponse de la direction générale du budget.

Les dépenses relatives au matériel et fonctionnement des services

Pour cette rubrique, les crédits continuent de diminuer en termes réels traduisant un effort d'austérité dont les effets sont susceptibles d'entraver sérieusement le bon fonctionnement des services publics.

L'effet conjugué de l'érosion monétaire (inflation et dévaluation), de la pénurie de certains produits et services ont incontestablement renchéri les coûts correspondants.

La sensible augmentation enregistrée sur les produits et prestations jugées indispensables (eau, gaz, transport, téléphone, fournitures et services extérieurs, matériels divers etc...) ont considérablement affecté les moyens de paiement des services en cause.

Le réajustement enregistré en 1993 (+14%) n'est en fait pas suffisant eu égard à la situation désespérante qui prévaut dans certaines administrations notamment, celles inhérentes aux services extérieurs. D'autre part, le réajustement opéré s'explique également par certaines mesures prises en 1992 avec des répercussions directes sur l'exercices 1993 (texte réglementaire sur les frais de mission à l'intérieur et à l'extérieur du pays).

Pour ce qui est des dépenses relatives au matériel et fonctionnement des services, elles ont atteint la somme de 6,664 milliards de DA sur 7,021 milliards de DA de crédits ouverts (95% est leur taux d'exécution).

Les prévisions ont évolué presque identiquement que les consommations (+ 13,83% et + 14,03% respectivement par rapport à 1992). C'est le ministère de la défense nationale qui a eu la part la plus élevée de l'enveloppe (1,783 milliards de DA soit 25,04%), suivi par la DGSN (1,408 milliards de DA soit 20,05%), les affaires étrangères (714,812 millions de DA soit